



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 19 septembre 2017
19 heures 00

GF/SL

N° 002184

Ressources
Humaines - Personnel
non permanent -
Accroissement
temporaire d'activités

Affiché le :

Le mardi 19 septembre 2017 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 13 septembre 2017, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 31

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Madame le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'en application des dispositions de l'article 3 de la loi du 26/01/1984 modifiée relative à la Fonction Publique Territoriale, il est possible de procéder au recrutement d'agents non titulaires pour faire face à un accroissement temporaire d'activités.

Madame le Maire propose les recrutements suivants :

Service	Nombre d'agents/grade	Durée hebdomadaire	Période	Rémunération
Administration générale	1 adjoint administratif	Temps non complet (35h/semaine)	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	C1 – 11 ^{ème} échelon – Indice Brut 407/Indice Majoré 367
Nettoiemnt	1 adjoint technique	Temps complet (35h/semaine)	Du 22/09/2017 au 21/03/2018	C1 – 1 ^{er} échelon/Indice Brut 347/Indice Majoré 325
Affaires culturelles	1 adjoint du patrimoine	Temps complet (35h/semaine)	Du 01/11/2017 au 31/05/2018	C1 – 1 ^{er} échelon/Indice Brut 347/Indice Majoré 325
Animation jeunesse	1 adjoint d'animation	Temps non complet (28h/semaine)	Du 22/09/2017 au 31/12/2017	C1 – 1 ^{er} échelon/Indice Brut 347/Indice Majoré 325

LE CONSEIL À L'UNANIMITÉ

Approuve, les propositions de recrutement de Madame le Maire pour répondre à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activités.

Autorise, Madame le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions précitées.

Dit, que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 du budget de l'exercice de l'année 2017 et seront inscrits au budget de l'exercice 2018.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI